PIE VERTE BIO 77

Association départementale pour la **P**rotection, l'**I**nitiation, l'**E**ducation à la **V**ie et à l'**E**tude des **R**apaces, **T**ritons et autres **E**spèces afin de préserver la **BIO**diversité seine-et-marnaise

# Rapport d'activité 2024

*Colloque Rapaces du 5 décembre 2024*
*© Joël Savry*

*Nichée de Buses variables*
*© Joël Savry*

*Sauvetage de Salamandres tachetées*
*© Christine Canchon*

*Mail : pievertebio77@yahoo.fr* *Site internet : https://www.pievertebio77.fr/*

**Association agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement le 23/09/2019**

# 1. L’association PIE VERTE BIO 77

**PIE VERTE BIO 77 est une association départementale pour la Protection, l’Initiation, l’Education à la Vie et à l’Etude des Rapaces, Tritons et autres Espèces, afin de préserver la BIOdiversité seine-et-marnaise.** Créée en 2006 par Joël Savry et Jaime Crespo, l’association tient sa singularité d’une approche de terrain couplée à une pédagogie active auprès des parties prenantes locales. Membre du réseau FNE 77, PIE VERTE BIO 77 est agréée de protection de l’environnement. Ses principales actions sont les suivantes :

**Restauration de la biodiversité :**

- recensement et protection d’espèces menacées dont la majeure partie de la population francilienne de busards (Busard Saint-Martin, Busard cendré, Busard des roseaux) nichant en milieu agricole, les passereaux des milieux ouverts ;
- sauvetage d’espèces impactées par les activités humaines, en particulier les amphibiens en période de migration ;
- participation à des aménagements de milieux naturels : plantations de haies, création de mares et de friches, optimisation de déchets verts, participation à des plans de gestion départementaux.

**L'action de PIE VERTE BIO 77 permet d’enrayer le déclin d’espèces protégées, parfois menacées au niveau régional (statut « vulnérable » pour le Busard Saint-Martin, « en danger critique d’extinction » pour les Busards cendrés et Busards des roseaux sur Liste rouge régionale).**

**Mobilisation citoyenne et des parties prenantes :**

- animations scolaires, associatives, auprès d’établissements publics et lors des principaux évènements sur la biodiversité (milliers de franciliens concernés), expositions grand public sur la base de panneaux pédagogiques détaillant la biodiversité francilienne ;
- organisation de sorties ornithologiques dans les « hot spots » ornithologiques français (Der et Forêt d’Orient, Brenne, Pyrénées…), et animations naturalistes en Île-de-France (Nuit de la chouette, brame du cerf…) : environ 30 évènements pour 400 participants chaque année.

Les actions de restauration de la biodiversité de PIE VERTE BIO 77 sont ainsi couplées à une démarche pédagogique encourageant la découverte et la protection des espèces menacées par le grand public. Reconnue pour son expertise à l’échelon départemental et régional, l’association est régulièrement sollicitée par les collectivités et organismes publics dans le cadre de démarches pro biodiversité, ainsi que les centres scolaires et d’accueil du public. Elle est en outre positionnée dans certaines commissions (COPIL de sites « Natura 2000 », CDCFS, Commissions d’aménagement foncier…). **Pour PIE VERTE BIO 77, un ancrage local fort, la mise en œuvre d’actions partenariales et leur valorisation au sein du réseau associatif départemental et régional sont des conditions indispensables pour une restauration efficace de la biodiversité.**

En constante évolution et dynamique, PIE VERTE BIO 77 compte 61 bénévoles sur le terrain en 2024, ainsi que 211 adhérents.

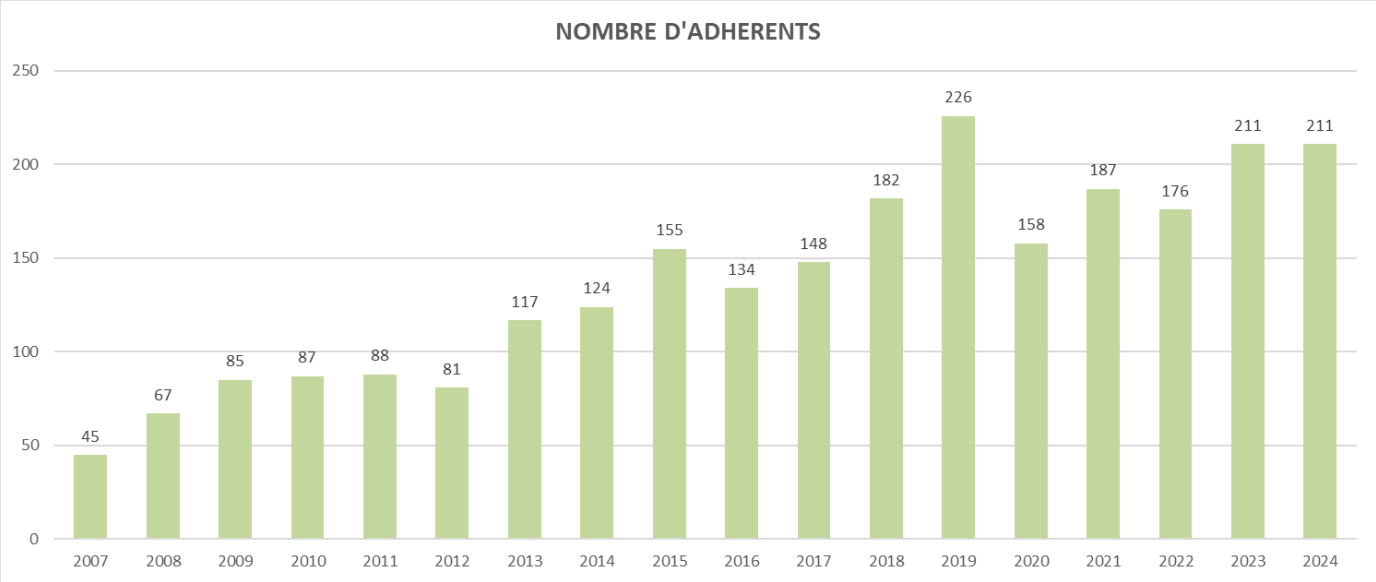


*Evolution du nombre d'adhérents de PIE VERTE BIO 77 depuis 2007*

L'équipe salariée de l'association a été constituée d'une secrétaire/chargée de mission à temps plein, d'une animatrice/chargée de mission en CDD pendant 6 mois et d'un chargé de mission embauché en CDD de 6 mois.

3 stagiaires ont été accueillis durant l'année (1 stage long de 3 mois rémunérés, 2 stages courts de 2 mois).

2 volontaires en Service Civique ont participé aux missions de l'association pendant 8 mois.

L'activité de l'association peut être suivie sur le site : *https://www.pievertebio77.fr/* et via les réseaux sociaux Facebook (PIE VERTE BIO 77 ) et Instagram (@pie.verte.bio.77).

# 2. Bilan des actions réalisées en 2024

## A - Protection des busards

Les busards, notamment cendrés et Saint-Martin, nichent dans les grandes cultures céréalières d'Île-de-France, à même le sol. Ces oiseaux subissent ainsi une forte mortalité lors des moissons et du passage des engins agricoles, surtout si la nichée n'est pas signalée à l'exploitant, les œufs non éclos ou les poussins encore trop jeunes pour s'envoler sont condamnés. Constituant le premier maillon de la chaîne trophique des milieux agricoles, les busards sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, rendant de nombreux services comme la régulation des petits animaux ravageurs de cultures.

*Nichée de 6 poussins de Busards Saint-Martin*
*© PIE VERTE BIO 77*

Parmi les « fiefs » géographiques de ces rapaces en Île-de-France, l'est de la Seine-et-Marne est particulièrement vulnérable : 60 à 80 % de la population régionale de busards s'y reproduit (100-110 couples environ) dont 95 à 100 % de Busards cendrés (20 couples environ). Ces effectifs en font une population importante, y compris au niveau national et dans une tendance à la baisse régulière du nombre d'oiseaux nicheurs en France.

Pour maintenir ces effectifs, PIE VERTE BIO 77 assure annuellement la protection des nichées de busards en Brie, Bassée-Montois, Gâtinais et bocage Gâtinais (représentant une part significative du département de Seine-et- Marne). Repérant chaque nid avec l'appui des exploitants agricoles, elle met en place les dispositifs nécessaires pour éviter une destruction lors de la moisson (par la pose de cages de survie notamment) et effectue un suivi des adultes et jeunes sur toute la saison de reproduction. L'association mène un travail déterminant pour restaurer les populations de busards. Sans modes de protection en cultures céréalières, 70 % à 100 % des nichées de Busards cendrés seraient détruites, 70 % des nichées de Busards Saint-Martin (notamment compte tenu de moissons plus précoces et celles en lien avec la méthanisation).

*Mâle et femelle de Busard Saint-Martin défensifs au-dessus de leur nichée © Flavien BEAUVAIS*

**En 2024, 31 bénévoles, 3 salariés, 3 stagiaires et 2 volontaires en Service Civique ont participé à l'Action busards sur les plaines de la Brie, de la Bassée, du Montois et du Gatinais. La superficie totale des zones suivies représente 3 594 km², incluant le secteur du Grand Morin et le Bocage Gâtinais. 105 nichées ont été localisées et suivies (99 en 2023), dont 79 nichées de Busards Saint-Martin (82 en 2023), 21 de Busards cendrés (15 en 2023) et 5 de Busards des roseaux (2 en 2023).**

En voici une répartition par espèce en 2024 :

- *Busard Saint-Martin* : pour les 79 couples suivis (dont 1 dans la Marne et 1 dans le Loiret), recensement de 316 œufs donnant 217 poussins puis **135 jeunes volants** (68 avant moisson et 67 après moisson) dont 8 hors département, **contre 142 en 2023.** Par ailleurs, 8 autres jeunes ont pris leur envol depuis les centres de sauvegarde ; moyenne de 1,81 jeunes à l'envol par couple (contre 1,90 en 2023) ;
- *Busard cendré* : pour les 21 couples suivis, recensement de 67 œufs donnant 51 poussins puis **30 jeunes volants** (18 avant moisson et 12 après moisson), **contre 25 en 2023**. De plus, 3 jeunes transférés en centre de sauvegarde sont partis à l'envol ; moyenne de 1,57 jeunes à l'envol par couple (contre 1,67 en 2023) ;
- *Busard des roseaux* : pour les 5 couples suivis (dont 1 par le CPIE Boucles de la Marne/AVEN du Grand-Voyeux et 2 par le Marais de Larchant), recensement de 13 œufs donnant 13 poussins puis **13 jeunes volants, contre 3 en 2023** ; moyenne de 2,6 jeunes à l'envol par couple (contre 1,5 en 2023).

*Juvénile de Busard Saint-Martin proche de l'envol © Antoine BAUCHET*

*Juvénile de Busard cendré proche de l'envol © Antoine BAUCHET*

*Jeune volant de Busard des roseaux au nid © Antoine BAUCHET*

<u>Concernant les résultats propres à l'action de protection des nichées mise en place par PIE VERTE BIO 77 :</u>

- *Busard Saint-Martin* : 36 nichées ont fait l'objet d'une mesure de protection qui a permis de **sauver 67 jeunes in situ et 8 jeunes via les centres de sauvegarde soit 52,45 % (contre 57,69 % en 2023) du total des jeunes volants de l'année**.

- *Busard cendré* : 14 nichées ont fait l'objet d'une mesure de protection qui a permis de **sauver 12 jeunes in situ et 3 jeunes via les centres de sauvegarde soit 45,45 % (contre 84 % en 2023) du total des jeunes volants de l'année**.

*Femelle de Busard Saint-Martin retournant à la cage de survie après moisson © Flavien BEAUVAIS*

La moyenne des jeunes à l'envol sur les **Busards cendrés** est à nouveau en diminution cette année (2 jeunes à l'envol par couple pour 15 couples en 2022 ; 1,67 jeunes à l'envol par couple pour 15 couples en 2023 ; 1,57 jeunes à l'envol par couple pour 21 couples cette année). Les nichées ont été fortement impactées par les conditions météorologiques particulièrement difficiles cette année, entraînant abandons et prédations. En revanche, nous obtenons en 2024 la deuxième meilleure moyenne de jeunes à l'envol par couple nicheur pour les **Busards Saint-Martin** avec 1,81 (la moyenne de l'an dernier étant la meilleure avec 1,90).
Le succès reproducteur de l'espèce reste donc globalement meilleur que par le passé, mais reste en dessous du seuil de 2 jeunes à l'envol par couple nécessaire au maintien de la population.

Enfin, sur les 5 nichées de Busards Saint-Martin (8 œufs et 6 poussins) et les 3 nichées de Busards cendrés (2 œufs et 4 poussins) amenées en centre de sauvegarde, 8 juvéniles de Busards Saint-Martin et 3 juvéniles de Busards cendrés ont pris leur envol du centre de sauvegarde.

Cette année, nous déplorons 6 destructions humaines *volontaires avérées ou suspectées* :

- 1 nichée de Busard Saint-Martin (5 poussins) tuée sur la commune d'Arville ;
- 1 nichée de Busard cendré (1 poussin) tuée sur la commune de Bazoches-lès-Bray ;
- 1 nichée de Busard Saint-Martin (5 poussins) tuée sur la commune de Fontaine-Fourches ;
- 1 jeune de Busard Saint-Martin d'une nichée de 3 poussins tué à Villenauxe-la-Petite ;
- 1 nichée de Busard Saint-Martin (4 œufs) détruite à Villenauxe-la-Petite ;
- 1 nichée de Busard Saint-Martin (3 poussins) prédatée par un chien non tenu en laisse à Chartronges (cas similaire en 2022).

Un dépliant de sensibilisation sur la sauvegarde des busards de PIE VERTE BIO 77 et des autres associations franciliennes œuvrant pour la protection des busards, rédigé par l'Office français de la biodiversité aux côtés de la Chambre d'agriculture de Région d'Île-de-France, a été distribué en 2024 au monde agricole.

Le constat en 2024 est dans la lignée de ceux des deux dernières années. Grâce à l'emploi de salariés, une présence plus forte sur le terrain, l'utilisation de matériels performants et l'aide d'institutions départementales, l'action est toujours plus efficace et permet une meilleure protection et un suivi plus régulier des nichées.

Cette année encore, la coopération avec la DDT77 pour la transmission des coordonnées des agriculteurs dont les parcelles accueillent des nids de busards a été d'une aide précieuse. Elle nous permet d'être réactifs et de protéger au mieux les nichées, notamment en période de moisson où il est urgent d'intervenir. Ce partenariat pérenne permet de rendre compte de l'efficacité de l'action et des liens entretenus avec le réseau d'acteurs locaux.

Les drones équipés de caméras optiques et thermiques ont une nouvelle fois montré leur intérêt dans la détection des nids de busards et le suivi régulier des nichées, le tout sans pénétrer sur les parcelles. Avec les intempéries violentes ayant touché les cultures cette année, la vision thermique des drones a notamment permis de détecter les nids ou les poussins recouverts par la végétation (indétectables en simple mode visuel donc). De plus, soulignons qu'accroître la détectabilité des nids permet une localisation du nid et un contrôle de la nichée plus rapide. En ajoutant à cela le zoom à fort grossissement des drones, le contrôle peut se faire en gardant une altitude importante. L'ensemble de ces facteurs limite au maximum le dérangement.

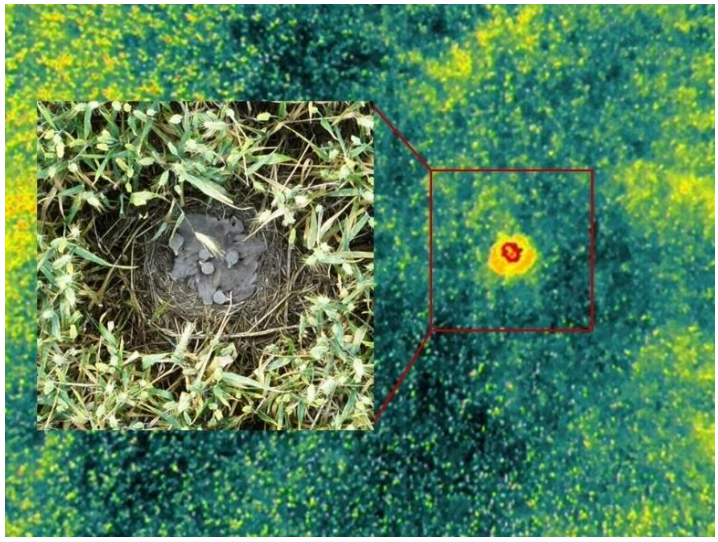

*Nichée de Busard Saint-Martin détectée au drone en vision thermique et en vision optique © PIE VERTE BIO 77*

La pose de clôtures électrifiées, nouveauté 2023, a été étendue à d'autres nichées cette année. Ce dispositif a été utilisé en cas de moisson imminente quand les nichées étaient encore au stade d'œuf ou avec de trop jeunes poussins. Dans ces situations, les nichées sont fragiles et nécessitent la présence de la femelle au nid. Le risque d'abandon par la femelle lors d'une pose de cage de survie est plus élevé pour ces stades de développement. Cette année, ce dispositif a aussi été utilisé après de violentes intempéries lorsque les dommages sur les cultures exposaient les nichées à un risque accru de prédation. Dans tous les cas, les clôtures électrifiées protègent les nichées des prédateurs terrestres (renards et sangliers principalement) en leur empêchant l'accès au nid.

*Pose de clôture électrifiée autour d'un nid de Busard Saint-Martin avec 2 œufs après de violentes intempéries © Antoine BAUCHET*

*Pose de clôture électrifiée autour d'une nichée de Busard Cendré avec 3 nouveau-nés et 1 œuf après de violentes intempéries © Antoine BAUCHET*

<u>Nouveauté en 2024</u> :

Cette année, un salarié a été embauché dans le Gâtinais. Dans ce secteur fortement fréquenté par les 3 espèces de busards en période de reproduction, une présence forte est nécessaire pour suivre et protéger au maximum les nichées. Avec un stagiaire et l'équipe de bénévoles habituelle se réunissant tous les dimanches, ils ont prospecté un plus large secteur de façon plus approfondie et exercé un effort de surveillance plus important de 5 jours par semaine. Une stratégie efficace puisqu'il a été constaté une augmentation de 25 % des nids de Busards Saint-Martin et 140 % des nids de Busards cendrés trouvés.

<u>Comparaison interannuelle :</u>

Depuis 2009, les données sont sauvegardées dans un tableau permettant de comparer le nombre de couples nicheurs recensés, le nombre d'interventions, le nombre de jeunes à l'envol, ainsi que le pourcentage de jeunes à l'envol grâce aux protections mises en œuvre par l'association.

Nous constatons que pour certaines années, le pourcentage de jeunes à l'envol grâce à protection est de 100 % pour le Busard cendré, montrant que sans l'action, aucun jeune ne serait parti à l'envol avant moisson. De même, pour le Busard Saint-Martin, ce pourcentage est compris entre 50 et 70 % ces 3 dernières années, soulignant là encore la nécessité de protéger les nichées. Le renouvellement de la population locale à chaque saison de reproduction dépend des actions de protection réalisées.

Il est aussi intéressant de souligner que la proportion de jeunes à l'envol avant moisson était significativement plus importante que la proportion de jeunes à l'envol après moisson entre 2009 et 2016. Or, la majorité des jeunes partent à l'envol après moisson ces dernières années, mettant en avant l'avancée des moissons et obligeant l'association à renforcer ses mesures de protection et sa surveillance sur le terrain. Sans ces protections, les espèces de busards nichant en Seine-et-Marne verraient leurs effectifs chuter brutalement en quelques années.

Tout est retranscrit dans le tableau suivant.

| | | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BUSARDS SAINT-MARTIN | COUPLES AYANT NICHÉS | 22 | 31 | 27 | 52 | 31 | 53 | 53 | 48 | 49 | 39 | 53 | 60 | 82 | 80 | 82 | 79 |
| | JEUNES À L'ENVOL (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 35 | 47 | 43 | 94 | 40 | 91 | 82 | 47 | 53 | 50 | 79 | 70 | 112 | 118 | 156 | 143 |
| | INTERVENTIONS | 6 | 4 | 10 | 8 | 5 | 8 | 6 | 9 | 15 | 13 | 10 | 19 | 16 | 38 | 52 | 36 |
| | JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON | 30 | 38 | 29 | 75 | 31 | 74 | 66 | 37 | 31 | 19 | 60 | 37 | 90 | 38 | 66 | 68 |
| | JEUNES A L'ENVOL APRES MOISSON GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 5 | 9 | 14 | 19 | 9 | 17 | 16 | 10 | 22 | 31 | 19 | 32 | 18 | 68 | 90 | 75 |
| | % JEUNES A L'ENVOL GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 14,29% | 19,15% | 32,56% | 20,21% | 22,50% | 18,68% | 19,51% | 21,28% | 41,51% | 62,00% | 24,05% | 45,71% | 19,64% | 67,80% | 57,69% | 52,45% |
| BUSARDS CENDRÉS | COUPLES AYANT NICHÉS | 5 | 5 | 9 | 7 | 8 | 18 | 13 | 12 | 14 | 13 | 12 | 16 | 24 | 15 | 15 | 21 |
| | JEUNES À L'ENVOL (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 11 | 12 | 14 | 18 | 3 | 27 | 29 | 11 | 14 | 30 | 31 | 22 | 39 | 30 | 25 | 33 |
| | INTERVENTIONS | 4 | 3 | 8 | 3 | 2 | 5 | 7 | 5 | 7 | 12 | 7 | 12 | 11 | 12 | 9 | 14 |
| | JEUNES A L'ENVOL AVANT MOISSON | 6 | 3 | 0 | 13 | 3 | 21 | 12 | 2 | 0 | 6 | 20 | 7 | 18 | 0 | 4 | 18 |
| | JEUNES A L'ENVOL APRES MOISSON GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 5 | 9 | 14 | 5 | 0 | 6 | 17 | 9 | 14 | 24 | 11 | 15 | 21 | 25 | 21 | 15 |
| | % JEUNES A L'ENVOL GRACE A PROTECTION (y compris ceux à l'envol du centre sauvegarde) | 45,45% | 75,00% | 100,00% | 27,78% | | 22,22% | 58,62% | 81,82% | 100,00% | 80,00% | 35,48% | 68,18% | 53,85% | 100,00% | 84,00% | 45,45% |

Le nombre de cages de survie posées en prévision des moissons est aussi en nette hausse ces 3 dernières années. La nécessité de protéger les nichées face à l'avancée des moissons ou les conditions météorologiques difficiles oblige à poser plus de cages. Cependant, ces chiffres reflètent aussi l'effort de surveillance accru ces 3 dernières années avec le recrutement de salariés en CDD, l'utilisation d'appareils performants et la coopération avec la DDT 77 pour contacter rapidement les agriculteurs.

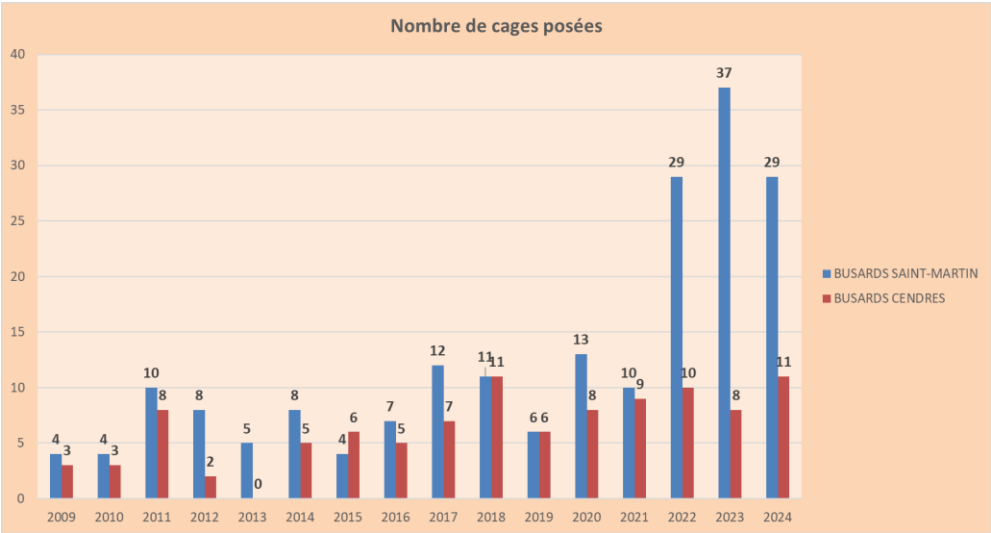

Quelques faits marquants :

- Le mâle de Busard cendré marqué F2 a été observé pour la 3ème année consécutive. Il a été identifié par des bénévoles le 28 mai à proximité de Choisy-en-Brie. Il n'a pas été revu de la saison. Nous ne savons pas s'il a de nouveau niché dans le secteur comme c'était le cas en 2022 (avec une femelle marquée, succès de nichée) et en 2023 (avec une femelle non marquée, échec de nichée). Le reverrons-nous en 2025 ?

- Une femelle de Busard cendré avec 2 marques alaires colorées a été observée brièvement le 21 juin à Aufferville. Cependant, les marques n'ont pas pu être correctement identifiées et cette femelle n'a pas été retrouvée dans le secteur.

- Un mâle de Busard cendré bagué a été vu à Villuis dans la Bassée. Il faisait partie d'un couple ayant niché tardivement dont les 2 œufs ont dû être emmenés en Centre de Soins le 8 juillet. Les œufs n'ont pas éclos.

*Mâle de Busard cendré bagué en 2024 © Joël SAVRY*

- Un mâle de Busard cendré borgne en bonne santé apparente et en chasse a été photographié le 13 juin par Flavien BEAUVAIS, stagiaire dans le Gâtinais cette année.

*Mâle de Busard cendré borgne, 13 juin 2024 © Flavien BEAUVAIS*

## B - Sauvetage de batraciens en Brie Humide

*Le secteur d'intervention de PIE VERTE BIO 77, proche de Chaumes-en-Brie, est contingent à un réservoir de la Trame bleue régionale « massifs forestiers et ensembles de mares et mouillères de la* Brie ». L'action est référencée sur le portail de l'Agence régionale de la biodiversité dans la rubrique dédiée à la migration printanière des amphibiens et la plateforme participative de saisie des sites sensibles.

De façon à limiter l'impact de la fragmentation causée par une route nationale lors de la migration des amphibiens, PIE VERTE BIO 77 effectue depuis sa création en 2006 un sauvetage des amphibiens piégés dans les caniveaux de la voirie sur un tronçon défini (linéaire de près de 3 km). Pour cela, l'association récupère manuellement les animaux pris au piège puis les relâche à proximité dans des milieux aquatiques favorables. L'action de PIE VERTE BIO 77 permet d'abaisser notablement le taux de mortalité des amphibiens sur site, de 90 % à 5 % environ, et présente un fort gain écologique en préservant des centaines d'individus chaque année, un échantillon significatif des effectifs régionaux.

*Sauvetage d'amphibiens et d'un Orvet fragile,*
*© Christine CANCHON*

En 2024, 13 volontaires ont participé à l'action et représentent, ensemble, 684 heures de bénévolat. A cela s'ajoutent les stagiaires et les services civiques qui participent ponctuellement aux ramassages.

Le 10 mars, Christine Canchon, administratrice de PIE VERTE BIO 77, a organisé une formation auprès d'adhérents de l'association volontaires pour s'engager dans l'action.

Au total, 160 prospections et ramassages ont été effectués, en particulier pendant les périodes à forte pluviométrie.

Sur les **2022 amphibiens ramassés en 2024** (621 en 2023), on dénombre **9 espèces**, dont 160 Crapauds communs (205 en 2023), 126 Grenouilles rousses (67 en 2023) dont 6 amplexus, 8 Grenouilles agiles (5 en 2023), 3 Grenouilles vertes communes (1 en 2023), 1597 Salamandres tachetées terrestres (286 en 2023) dont 20 gestantes et 19 orangées, 45 Tritons palmés (24 en 2023), 72 Tritons alpestres (31 en 2023), 7 Tritons ponctués (1 en 2023) et 4 Tritons crêtés (1 en 2023).

*© Christine CANCHON – Salamandre tachetée orange*

*© Christine CANCHON – Triton ponctué*

*© Christine CANCHON – Crapaud commun, Orvet fragile et Salamandres tachetées lors d'un sauvetage*

*© Christine CANCHON – Grenouille verte et Crapauds communs immatures*

1984 amphibiens ont été sauvés (collectés puis relâchés) et 38 ont été retrouvés morts. On remarque donc que pour un nombre d'amphibiens sauvés 3,25 fois plus important, le pourcentage de mortalité s'est abaissé à 1,88 % contre 2,42 % en 2023. Le constat de 9 espèces d'amphibiens observées en fait un site d'intérêt et justifie la poursuite de l'action de sauvegarde de PIE VERTE BIO 77.

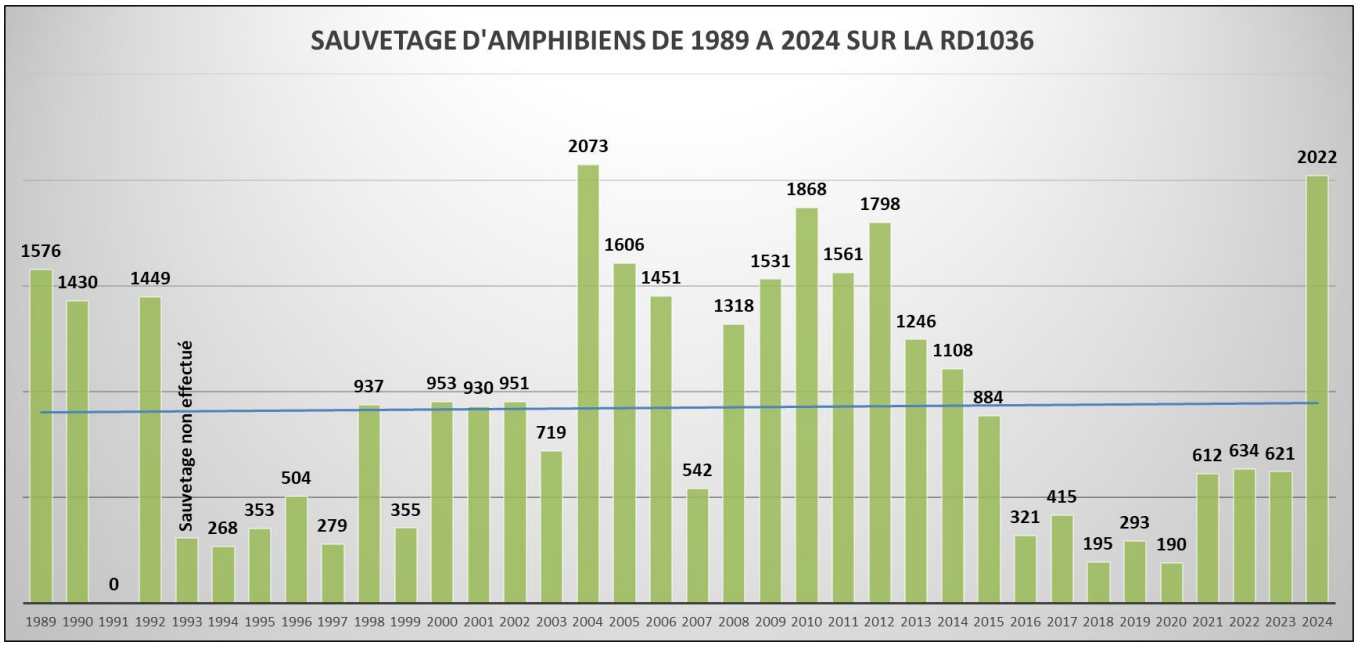

Concernant les reptiles, l'année 2024 nous montre encore une fois l'intérêt de ce site. Si, contrairement à l'an passé, aucune couleuvre n'a été observée cette année, 35 Orvets fragiles (dont 2 morts) ont été trouvés dans les caniveaux. Les animaux vivants ont été relâchés à proximité en lieu sûr, selon le protocole décidé pour cette action.

*Anecdote : Nous avons rencontré 29 Lézards des murailles sur les sites de ramassage. En revanche, cette espèce très mobile est capable de sortir des caniveaux sans souci et ne nécessite pas d'être secourue. Les lézards ne sont donc pas comptabilisés dans les individus sauvés.*

*© Christine CANCHON – Orvet fragile*

NB : *79 autres individus ont été comptabilisés lors des prospections :*

*Vivants : 1 campagnol, 6 cannetons avec leur mère, 3 mulots, 2 musaraignes, 1 Papillon Sphynx de la vigne blessé, 6 Taupes.*

*Morts : 1 Aeschne bleue, 12 bourdons, 5 campagnols, 1 chauve-souris, 1 Fauvette à tête noire, 1 Grive musicienne, 1 Merle noir, 1 Mésange bleue, 3 Mésanges charbonnières, 3 mulots, 1 Murin de Bechstein, 23 musaraignes, 2 Musaraignes musettes, 1 Papillon Citron, 3 Papillons Vulcains, 1 Taupe.*

*© Christine Canchon*
*Taupe adulte vivante trouvée sous abri*
*et relâchée sur place*

Les services du Département en charge de l'entretien de cette route départementale sont intervenus une seule fois cette année. Les bénévoles et un stagiaire de l'association ont effectué l'entretien des caniveaux pour maintenir un passage aisé lors de la collecte des animaux (coupe et ramassage des végétaux et des feuilles, désenvasement, coupe de branches, enlèvement des détritus…). Nous avons déjà alerté sur ce travail très fastidieux pour les bénévoles (retraités pour la plupart) avec les petits moyens manuels (débroussailleuse…) sur 6 km (deux bordures à droite et deux à gauche sur 1,5 km). Il est donc impératif d'envisager des solutions rapidement.

*© Christine CANCHON – Caniveau après nettoyage par PIE VERTE BIO 77*

Comme déjà évoqué, afin de mieux protéger les animaux piégés des divers aléas climatiques (chaleur, gel, eau stagnante, …) et des prédateurs (mustélidés et renards en particulier), les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 se chargent également de fabriquer et remplacer certains refuges abimés. Ces refuges permettent à l'animal de s'introduire dans un petit dispositif en bois, qui est rehaussé par rapport au fond du caniveau et protégé par un toit.

Parmi certains faits marquants de cette année, nous constatons une importante hausse d'amphibiens sauvés, due à une météo particulièrement pluvieuse, des conditions plus propices à leurs déplacements. Les femelles de Salamandres tachetées terrestres ont donné beaucoup plus naissance à des larves qu'habituellement.

## C - Suivis naturalistes et autres actions de protection de la biodiversité en Seine-et-Marne

Outre ses campagnes annuelles de protection des busards et amphibiens, PIE VERTE BIO 77 contribue à différents programmes de protection de la nature en Seine-et-Marne, notamment auprès de son réseau de partenaires locaux.

- Suite à la signature d'une convention de partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts), PIE VERTE BIO 77 a mené des suivis naturalistes en forêts de Villefermoy, Jouy et Sourdun sur l'année 2024, l'objectif étant de recenser les nids de rapaces s'y trouvant. Au total, ces suivis représentent 1196,75 heures sur l'année. Ils se sont déroulés en 2 grandes phases de prospection :

  1. La première session a pris part pendant l'hiver 2024 entre le 1er février et le 29 mars. De nombreux nids de rapaces ont été observés et localisés. Ces nids, inoccupés à cette période, sont plus facilement repérables grâce à l'absence de feuillages.

  2. La seconde session a pris part en période de nidification entre le 23 mai et le 16 août 2024. Les nids trouvés auparavant ont été contrôlés et les nids occupés ont été recensés en identifiant l'espèce.

*Juvénile de Buse variable au nid © Joël SAVRY*

Au total, **147 nids de rapaces ont été découverts dont 32 étaient occupés en période de nidification** : 4 en forêt domaniale de Jouy, 10 en forêt domaniale de Sourdun et 18 en forêt domaniale de Villefermoy. Parmi eux, on dénombre **27 nids de Buses variables, 3 nids de Bondrées apivores (dont 1 en échec), 1 nid d'Épervier d'Europe et 1 nid de Faucon pèlerin**. Notons que le couple de Faucons pèlerins a niché sur un pylône THT (Très Haute Tension) associé au réseau de lignes électriques traversant la forêt de Jouy. Il a donné **un jeune à l'envol, le premier avéré en Seine-et-Marne** après l'échec du couple nicheur de l'an passé. Tous les nids ont été représentés sous la forme de cartographies.

*Juvénile de Bondrée apivore au nid © Joël SAVRY*

- Un suivi naturaliste sur l'avifaune Natura 2000 de la ZPS « Bassée et plaines adjacentes » a été réalisé tout au long de l'année pour le compte de la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77). Une attention particulière a été apportée à l'Œdicnème criard, à la Pie-grièche écorcheur et aux 3 espèces de busards nichant localement.

- Une participation au comptage des dortoirs de Busards Saint-Martin les 19, 20 et 21 janvier avec 7 dortoirs recensés de 20 busards Saint-Martin (3 mâles et 17 types-femelles) ainsi que les 13, 14 et 15 décembre avec 5 dortoirs de 14 busards Saint-Martin (2 mâles, 4 femelles et 8 types-femelles).

- Plusieurs suivis ornithologiques ont été réalisés à Vimpelles, Egligny, Thénisy, Champmorin (Balloy), Neuvry, Paroy, Ferme d'Isle, la grande bosse, Bazoches-les-bray…

- L'installation d'un nichoir à Chouette effraie dans l'église de Vaux-sur-Lunain le 26 novembre.

- Un suivi particulier a été mené sur le Faucon pèlerin et le Faucon Hobereau sur différents secteurs traversés par le réseau de lignes électriques :
    - Deux couples nicheurs de Faucons hobereaux ont été recensés sur la communauté de communes des Deux Morin : l'un sur un pylône THT, l'autre dans un boqueteau. Ils ont été suivis jusqu'à l'envol des jeunes (respectivement 1 et 2 jeunes).
    - Un couple nicheur de Faucons pèlerins a été découvert sur un pylône THT au niveau de la forêt domaniale de Jouy et a été suivi jusqu'à l'envol du jeune.
    - Un mâle immature et un juvénile de Faucon pèlerin en hivernage ont été suivis dans la Plaine de la Bassée/Montois à partir d'octobre (mâle immature) et de novembre (juvénile) jusqu'à la fin de l'année et sont toujours présents début 2025.

*Juvénile de Faucon hobereau © Joël SAVRY*

*A gauche : Male immature de Faucon pèlerin et sa proie (Vanneau huppé) © Mathis SAVRY –*
*A droite : Juvénile de Faucon pèlerin © Joël SAVRY*

- Une attention particulière a été portée à des individus hivernants de Faucon émerillon et de Balbuzard Pêcheur durant l'hiver 2024-2025. Le Balbuzard pêcheur a été revu le 7 janvier 2025.

*Faucon émerillon femelle le 16 novembre à Bazoches-lès-Bray © Mathis SAVRY*

*Faucon émerillon mâle le 1er décembre à Bazoches-lès-Bray © Joël SAVRY*

*Balbuzard pêcheur bagué hivernant le 22 décembre à Balloy © Joël SAVRY*

- Un inventaire de l'avifaune à été réalisé pour Akuo Energy à Beaumont-du-Gâtinais en avril.

- Dans le cadre d'un suivi des passereaux nicheurs au sein de la Bassée (zonage « Natura 2000 ») piloté par l'association Roselières, PIE VERTE BIO 77 a réalisé un protocole sur 7 points d'écoute à proximité de Vimpelles, Balloy (77), en avril et mai.

- Un suivi des installations de nichoirs à hirondelles et à rapaces nocturnes (Chouette effraie en particulier) a été effectué au niveau des villages et fermes seine-et-marnais pour enrayer l'érosion des populations de ces espèces emblématiques des milieux ruraux franciliens.

- Des transitions en centre de soins par PIE VERTE BIO 77 : 1 Grande Aigrette à l'école vétérinaire d'Ozoir-la-Ferrière et 1 Effraie des clochers à Chenoise.

- Les observations naturalistes de l'association sont régulièrement transmises au sein des réseaux locaux. 2458 données ont été enregistrées en 2024 sur GeoNat'îdF.

- Enfin, l'association répond régulièrement à des sollicitations d'habitants de Seine-et-Marne concernant notamment la façon d'accueillir la biodiversité « chez soi ».

## D - Education à l'environnement et implication des parties prenantes locales

Outre ses actions de restauration d'espèces menacées et de milieux fragiles, PIE VERTE BIO 77 souhaite éveiller chaque francilien à la richesse de la biodiversité de proximité et l'importance de la préserver. Sont ainsi organisées chaque année différentes sorties naturalistes, ouvertes à tous, ainsi que des interventions et animations auprès de collectivités, de centres scolaires. Des supports de sensibilisation (panneaux sur la biodiversité francilienne et notamment les espèces protégées par l'association, exposition itinérante) complètent cette offre pédagogique.

La démarche de l'association a pour vocation d'encourager les changements de comportements à l'échelle de la Seine-et-Marne.

PIE VERTE BIO 77 a aussi un rôle de conseil et d'avis, répondant aux demandes des citoyens et gestionnaires (dont les élus et techniciens des collectivités). L'association est notamment présente lors des réunions de concertation organisées par les collectivités locales en phase de planification d'agendas 21 et plans biodiversité locaux, ainsi que de Plans climat air énergie territoriaux, en présence des citoyens.

En 2024, PIE VERTE BIO 77 a créé et imprimé un ensemble de 10 nouveaux panneaux pédagogiques portant sur le Pygargue à queue blanche, le Faucon émerillon, l'Aigle de Bonelli, la Buse féroce, le Vautour fauve et le Vautour moine, la Perdrix rouge, la Perdrix grise, le Hibou des marais, l'Œdicnème criard, le Faisan de Colchide.

Le 5 décembre, PIE VERTE BIO 77 a organisé à Savins un Colloque portant sur les rapaces diurnes nicheurs en Seine-et-Marne. Cet événement a été l'occasion de réunir divers acteurs de la protection de la biodiversité, des acteurs du territoire et les services de l'état. Au total, les 87 participants présents ont pu échanger toute la journée et assister aux interventions des membres de PIE VERTE BIO 77, de l'ONF, de la LPO, des services de l'Etat, de la Région et des collectivités locales. Une belle réussite qui encourage pour la suite.

La vidéo du Colloque Rapaces est à retrouver sur Youtube au lien suivant https://youtu.be/SGHx9js6-MI?feature=shared.

*Colloque Rapaces © Joël SAVRY*

Liste des 59 évènements de sensibilisation et découverte de la biodiversité pour le grand public organisés en 2024. Au total 307 adultes et 9 enfants ont été formés à l'éducation à l'environnement.

- 8 demi-journées d'initiation, dont deux dans le cadre de la Journée mondiale des Zones Humides et deux dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, à l'étang du Follet (Sénart) les 11 et 24 février, le 23 mars, les 21 et 22 septembre, les 5 et 27 octobre et le 9 novembre ;
- sortie à la forêt d'Orient/Lac du Der du 27 et 28 janvier ;
- sortie autour de la découverte de la faune en Bassée les 3 et 4 février dans le cadre de la Journée mondiale des Zones Humides ;
- sortie en Baie de Somme du 1er au 3 mars ;
- sortie nature autour de Savins le 14 avril avant l'Assemblée générale de l'association ;
- sortie aux Aiguamolls de l'Empordà du 20 au 27 avril ;
- sortie aux étangs de Brenne du 8 au 12 mai ;
- sortie au Lac de Madine et l'étang de Lachaussée du 18 au 20 mai ;
- animations dans le cadre de la fête de la nature « A la recherche des busards » dans les plaines de la Bassée et de la Brie le 25 mai et en plaine du Gâtinais le 26 mai ;
- stage au col d'Organbidexka du 24 août au 1er septembre ;
- sorties « brame du cerf » en forêt de Villefermoy les 14, 21 et 28 septembre ainsi que les 5, 12, 19 et 26 octobre ;
- sortie à l'île d'Oléron du 1 au 3 novembre ;
- colloque sur les oiseaux rapaces diurnes nicheurs en Seine-et-Marne à Savins le 5 décembre ;
- sortie au lac du Der le 8 décembre ;
- animations organisées par Île-de-France Nature dans le cadre de la "Natur'Box" 2024 :
  - au bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand les 30 juin et 10 novembre ;
  - à la RNR du Grand-Voyeux les 31 mars, 7 avril.

*Couleuvre à collier lors de la sortie au Lac de Madine © Joël SAVRY*

*Pygargue à queue blanche et Renard roux lors de la sortie dans la Brenne*

*© Joël SAVRY*

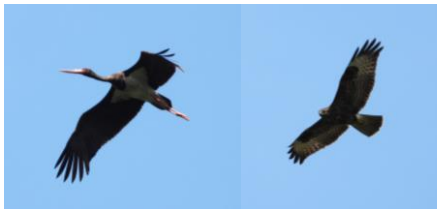

*Cigogne noire et Circaète Jean-le-blanc lors du stage au col d'Organbidexka*

*© Joël SAVRY*

*Cerf élaphe mâle lors de la sortie « Brame du cerf » © Joël SAVRY*

.

Concernant les animations scolaires : des animations ont été réalisées lors de la Semaine de l'éducation à la nature de la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne du 30 mai au 7 juin auprès des classes de CM1 de Pamfou, CE2/CM2 de Veneux-les-Sablons, CE2/CM1 de Clos Fontaine, CM1/CM2 de Clos Fontaine, CE2/CM1 de Montigny-Lencoup, CE1 de Gressy, CE2/CM1 de Jouy-sur-Morin, CE1 de Bombon, CM1 de Veneux-les-Sablons, CE1 de Croissy-Beaubourg, 2 classes de CM2 de Melun, mobilisant 296 enfants et 39 accompagnants (présentation des panneaux pédagogiques créés par PIE VERTE BIO 77).

Concernant la tenue de stands (avec exposition des panneaux pédagogiques de l'association) et la présence lors d'évènements associatifs en Seine-et-Marne, PIE VERTE BIO 77 a été présente aux évènements suivants (2425 personnes) :

- forum climat à Donnemarie-Dontilly du 30 mai au 1er juin ;
- festival Burning Zamal à Saint-Pierre-lès-Nemours le 20 juillet ;
- forum des associations de Vert-Saint-Denis le 7 septembre ;
- forum des associations de Provins le 8 septembre ;
- journée des associations de Donnemarie-Dontilly le 14 septembre.

*© Joël SAVRY*
*Stand au forum des associations de Donnemarie-Dontilly*

Nos 14 panneaux pédagogiques sur les passereaux à la mangeoire et hirondelles ont été exposés par la Mairie de Melun.

Concernant les présences en Commissions et en réunions diverses :

- le 2 février, COPIL « Fontainebleau, Forêt d'exception ;
- le 9 février, assemblée générale du Crédit agricole ;
- le 2 mars, assemblée générale de France Nature Environnement 77 ;
- le 6 mars, étude de la trame verte bleue et noire avec les acteurs du territoire en atelier pour Grand Paris sud ;
- le 9 mars, assemblée générale CPIE boucles de la Marne/Aven du Grand Voyeux ;
- le 12 mars, réunion associative à Savins ;
- le 13 mars, formation tuteur de volontaires en service civique à Vaux-le-Pénil ;
- le 20 mars, réunion avec la FDC77 pour échanger sur le protocole d'observations ornithologiques en Bassée/Montois ;
- le 28 mars, Comité de développement durable à Cesson ;
- le 30 mars, assemblée générale du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France ;
- le 9 avril, COPIL massif de Villefermoy à La Chapelle-Gautier ;
- le 11 avril, Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage « Printemps » à la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, représentation France Nature Environnement ;
- le 16 avril, COPIL des sites Natura 2000 de la Bassée à Vimpelles ;
- le 15 mai, réunion interassociative de la Bassée par France Nature Environnement 77 sur les casiers « anti-crues » et le projet d'élargissement du canal Bray-Nogent ;
- le 17 mai, commission Paysages Naturels de « Fontainebleau, Forêt d'exception » et COPIL du site Natura 2000 « Massif de Fontainebleau » puis visite de site dans la Réserve biologique dirigée de Chanfroy ;
- le 21 mai, pré-commission de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites à la cité administrative de Melun ;
- le 28 mai, webinaire de l'Agence Régionale de la Biodiversité : « Une saison, un taxon » - Les oiseaux ;
- le 1er juin, inauguration du forum Biodiversité de Donnemarie-Dontilly ;
- le 14 juin, Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites « Faune sauvage captive » en préfecture ;
- le 25 juin, Atelier de concertation : Déclinaison de la trame verte et bleue à Melun, Infrastructures linéaires de transport, Bassin versant de l'Yerres ;
- le 10 septembre, COPIL Natura 2000 « Sites à Chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas » à l'Hôtel du département à Melun ;
- le 24 septembre, Atelier de concertation : déclinaison opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Ecologique sur le territoire du Bassin versant de l'Yerres à Montgeron ;
- le 10 octobre, webinaire du Comité technique : Déclinaison de la trame verte et bleue à Melun, Infrastructures linéaires de Transport, Bassin Versant de l'Yerres ;
- le 11 octobre, COPIL de l'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée à Noyen-sur-Seine ;
- le 6 novembre, ONF présentation document aménagement forêt domaniale de Jouy ;
- le 9 novembre, les 45 ans du GENE ;
- le 14 novembre, Webinaire du Forum Bassin Seine-Normandie ;
- le 20 novembre, réunion de présentation de la stratégie territoriale biodiversité de Grand Paris Sud à Evry ;

- le 21 novembre, Visio commission Paysages forestiers confrontés au changement climatique de « Fontainebleau, Forêt d'exception » ;
- le 25 novembre, Réunion à Andrezel – Comité Interministériel aux Archives de France de Guignes Yèbles et Andrezel ;
- le 28 novembre, Comité de Développement Durable de la Mairie de Cesson ;
- le 30 novembre, réunion de l'Association de Protection des Animaux Sauvages ASPAS à Fontainebleau ;
- le 6 décembre, réunion AGRENABA à Gouaix sur l'extension de la réserve ;
- le 10 décembre, réunion de l'Office Français de la Biodiversité à Chenoise pour échanger sur le suivi des busards ;
- le 12 décembre, visioconférence France Nature Environnement 77 avec les présidents d'associations ;
- le 17 décembre, réunion avec le maire de Provins.

## E - Actions diverses et communication

- vente de sacs de graines de tournesol, livrets « oiseaux de Seine-et-Marne » de FNE77, nichoirs pour passereaux, tee-shirts ;
- construction de cages de survies pour l'action busards le 10 mars ;
- adhésion au GENE, à FNE 77, à l'ASPAS, au CPIE Boucle de la Marne/AVEN du Grand-Voyeux, au CEN Ile-de-France.

Le bénévolat valorisé de PIE VERTE BIO 77 représente 5508 heures en 2024.

Médias et communication :

- interview d'Emmanuel BERROD sur la radio Oxygène pour le Colloque rapaces du 5 décembre ;
- articles sur le colloque du 5 décembre dédié aux rapaces organisée par PIE VERTE BIO 77 dans La République de Seine-et-Marne du 10 décembre 2024, dans Sciences et Vie le 12 décembre 2024 et dans Le Moniteur de Seine-et-Marne paru le 10 janvier 2025 ;
- vidéo du colloque diffusée sur Youtube au lien suivant https://youtu.be/SGHx9js6-MI?feature=shared ;
- un reportage TF1 sur le Faucon pèlerin en Seine-et-Marne tourné le 31 décembre 2024 et diffusé le 13 janvier 2025 ;
- article dans le Passer vol.57 sur nos observations ;
- nos actions référencées dans les newsletters de l'ARB Ile-de-France ;
- nos activités référencées sur le site « j'agis pour la nature ».

Blog de l'association et réseaux sociaux :

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site (*https://www.pievertebio77.fr/*) et sur nos réseaux sociaux Facebook (PIE VERTE BIO 77 ) et Instagram (@pie.verte.bio.77).

## F - Les partenaires de PIE VERTE BIO 77

PIE VERTE BIO 77 remercie le Groupement écologique de Nemours et environs (GENE) pour son soutien financier, les centres de soins CHEVECHE 77, Faune Alfort, centre de Lorraine et M. Reinling de Chenoise pour l'aide quotidienne à l'action de protection des busards et le recueil des oiseaux blessés.

PIE VERTE BIO 77 remercie l'ensemble des exploitants agricoles pour leur soutien et adhésion à la protection des busards.

L'association remercie chaleureusement les partenaires ayant soutenu son action en 2024 :

- le Conseil Régional d'Île-de-France
- la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- la Communauté de communes Bassée/Montois
- Grand Paris Sud
- la commune de Cesson

Enfin, PIE VERTE BIO 77 remercie l'ensemble de ses adhérents, ses administrateurs investis dans la vie de l'association, les bénévoles engagés quotidiennement et parfois dans des conditions de terrain difficiles ainsi que le travail de ses salariées et l'engagement de ses stagiaires et volontaires au Service civique.

Robin PANVERT
Président de PIE VERTE BIO 77